

■ TOUSSUS-LE-NOBLE

Les riverains manifestent contre les nuisances aériennes

Ils sont revenus à la charge, malgré des concessions des acteurs de l'aéronautique lors de la dernière commission consultative de l'environnement. Entre les riverains et l'aérodrome, le point de rupture semble avoir été atteint.

L'aérodrome de Toussus-le-Noble continue de faire des mécontents, parmi les habitants des communes concernées par le survol des avions.

Les mesures adoptées par la commission consultative de l'environnement (CCE), le 29 mars dernier, n'ont pas apaisé la colère des riverains et des associations qui les soutiennent. Une alliance associative regroupant une quarantaine de structures appelait à manifester ce samedi 12 juin.

Interdiction des avions bruyants

Les habitants en colère contre ce texte, adopté à la majorité, sont venus à bord de plusieurs dizaines de voitures donner du klaxon devant les hangars qui abritent les activités aéronautiques. Pour les riverains immédiats, comme pour ceux qui habitent en vallée de Chevreuse, générer moins de bruit



Christian Mauduit (à g.) et Thierry Roussel (à droite).

est une chose possible sur la plateforme aéroportuaire. « Nous demandons l'interdiction des avions les plus bruyants, l'éviction des hélicoptères hors opérations d'entretien, l'interdiction de tous les vols de 12h à 16h les week-ends et jours fériés du 1^{er} avril au 31 octobre, et le comptage différencié des touch-and-go, non plus comme 1, mais comme 2 mouvements », annoncent Christian Mauduit, président de l'Association ciel calme à Magry-les-Hameaux, et Thierry Roussel, membre de l'association Association de défense de l'environnement de la Méran-taise et de Châteaufort. « La dernière commission consultative de l'environnement a été très décevante. Il serait logique que les avions les plus bruyants disparaissent. Il y a des solutions avec des avions thermiques nouvelle génération, dont le niveau

sonore nous satisferait. C'est inconcevable que le berceau de l'aéronautique n'ait pas davantage évolué vers des avions silencieux. L'aviation de loisir a les moyens de convertir sa flotte », déplore Christian Mauduit.

« Un massacre de la vallée de Chevreuse »

Pour l'alliance associative, 135 000 mouvements annuels, c'est « du harcèlement, un massacre de la vallée de Chevreuse. Une situation sur laquelle l'État ferme les yeux, qui a des conséquences de santé publique avec le bruit qui impacte la santé des riverains », souligne Thierry Roussel. Les manifestants l'affirment, c'est la tranquillité des riverains qui doit prévaloir sur les activités aéronautiques bruyantes dans ce secteur fortement urbanisé.

Emmanuel Fèvre